

Proximité et accès aux droits

Le CCAS en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) de la Haute Garonne propose un lieu d'accueil pour une information et une orientation à toutes personnes confrontées à des questions ou des difficultés d'ordre juridique.

Des permanences sont ainsi assurées afin de pouvoir rencontrer gratuitement :

- un avocat tous les mercredis
- un huissier de justices le 3^{ème} mercredi du mois
- la HALDE (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) une fois par mois le jeudi matin
- l'UDAF 31 tous les vendredis matin
- Cap Emploi Handipro 31 tous les mercredis matin
- Le SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation) tous les mardis matin et après midi et tous les jeudis après midi
- La Médiation familiale un mercredi après midi par mois
- Le Conciliateur les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois
- Le CIDF (centre d'information sur le droit des femmes) 2 lundis par mois

Pour ces consultations vous êtes invités à contacter l'accueil du CCAS.